

Québec, le 29 octobre 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 24 avril dernier, le député de Jean-Talon, M. Pascal Paradis, a déposé à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition demandant au gouvernement de confier la gestion du secteur Est du Mont-Sainte-Anne au Centre plein air Mont-Sainte-Anne plutôt qu'à Resorts of the Canadian Rockies (RCR).

Pour concrétiser l'investissement de 100 M\$ annoncé par notre gouvernement afin de moderniser les infrastructures de la montagne du Mont-Sainte-Anne, il était conditionnel dans l'entente de mettre un terme au litige entre la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) et RCR concernant les terrains du secteur Est. Une fois le litige clos, il serait convenu que la Sépaq devienne propriétaire et gestionnaire de ces terrains, elle pourra donc exiger à RCR des critères d'exploitation et de rendre compte de ses opérations. La Sépaq prévoit en arriver d'ici la fin de l'automne à une entente avec RCR.

À ce jour, la meilleure option pour entamer la transition la plus harmonieuse possible est de clore le litige entre la Sépaq et RCR. De ce fait, la proposition de transférer la gestion à un OBNL, n'est pas ce qui est visé par l'entente actuellement. La Sépaq poursuit ses échanges et continue de travailler dans le même sens que la communauté et les différents organismes. Ceux-ci se sont montrés satisfaits des avancées de la Sépaq.

À ce sujet, celle-ci a fait des gains significatifs quant à l'implication des différents acteurs locaux ce qui a permis d'établir une vision concertée. Voici les progrès réalisés pour s'assurer du développement du plein potentiel du secteur Est avec une vision globale qui respecte son caractère naturel :

- Série de 16 rencontres avec les parties prenantes afin d'entendre leurs préoccupations et les solutions du milieu;
- Nouvelle vision pour le secteur Est proposée en juin 2025 aux parties prenantes;
- En septembre 2025, la Sépaq a lancé les travaux de la table d'harmonisation, un groupe consultatif de 12 personnes issues du milieu régional, incluant des contributeurs de

l'initiative Centre plein air Mont-Sainte-Anne, qui accompagneront la Sépaq pour le développement et la gestion du secteur Est;

- La Sépaq a lancé la réalisation d'un plan directeur du secteur Est avec la firme BC2 dont les travaux se termineront en avril 2026;
- Notre gouvernement et la Sépaq ont investi un total de 233 000\$ (198 000\$ via notre programme PAFIRSPA) dans la réalisation de travaux dans le secteur Est, notamment pour la réfection de la piste multifonctionnelle du Centre national Pierre Harvey pour assurer la sécurité des utilisateurs;
- D'autres améliorations identifiées par les intervenants du milieu pourraient être réalisées cette année et font actuellement l'objet de discussions.

Le gouvernement du Québec demeure pleinement engagé à assurer un développement durable, cohérent et bénéfique pour l'ensemble de la communauté régionale et des usagers du Mont-Sainte-Anne.

Pour ces raisons, le gouvernement estime que l'Assemblée nationale n'a pas à se saisir de cette pétition.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.



Isabelle Charest